

- sitent la reine ; Elle leur rend leur visite à Paris ; Livingstone traverse l'Afrique.
- 1856.—Fin de la guerre de Crimée ; Guerre de Chine.
- 1857.—Canton est occupé par les troupes anglaises et françaises ; Révolte des Indes.
- 1858.—Traité avec la Chine.
- 1859.—Naissance de Guillaume II, son petit fils ; Pose du câble transatlantique.
- 1860.—Le président Buchanan des Etats-Unis invite le prince de Galles à visiter l'Amérique ; Les troupes anglo-françaises occupent Pékin.
- 1861.—L'Angleterre, la France et l'Espagne envoient une flotte à Mexico.
- 1863.—Mariage du prince de Galles, 10 mars ; La France déclare la guerre au Mexique ; L'Angleterre et l'Espagne retirent leur flotte.
- 1864.—Baker découvre le lac Albert Nyanza.
- 1866.—Les Fenians attaquent le Canada.
- 1867.—Inauguration de la Confédération canadienne, 11 juillet.
- 1869.—Chemin de fer du Pacifique Canadien ; Canal de Suez.
- 1871.—Stanley retrouve Livingstone ; La reine est gravement malade ainsi que le prince de Galles.
- 1872.—Traité de Washington.
- 1876.—La reine est proclamée impératrice des Indes ;
- 1877.—La reine reçoit le général Grant ; Les Anglais s'emparent de la République du Transvaal.
- 1878.—Guerre avec l'Afghanistan.
- 1879.—Guerre avec les Zoulous ; Soulèvement au Transvaal.
- 1881.—Défaite des Anglais par les Boers à Majuba Hill ; Le Transvaal recouvre sa liberté.
- 1882.—McLean fait feu sur la reine.
- 1884.—Gordon enfermé à Khartoum.
- 1885.—Gordon tué ; Explosion de dynamite à Londres par les Irlandais ; Riel se révolte ; Le chemin de fer du Pacifique est complété.
- 1887.—Jubilé de la reine.
- 1888.—Rencontre des Portugais et des Anglais en Afrique.
- 1891.—La reine passe en revue la flotte française.
- 1892.—La question des pêcheries du Behring est soumise à l'arbitrage.
- 1896.—Jameson commence son œuvre en Afrique.
- 1897.—Noces de diamant de la reine.
- 1898.—Le timbre de deux centins devient en usage entre l'Angleterre et ses colonies.

AU SAGUENAY

Voici comment un voyageur français décrit cette partie de notre province. Cette page est à rapprocher de celle de Buies, non à lui être comparée.

Dante illustré par Gustave Doré : telle est la première impression produite par ce fleuve de mort qu'est le Saguenay, prodigieux torrent d'un à deux milles de large sur soixante-cinq de long, coulant entre deux murailles abruptes taillées en plein roc à même la chaîne des Laurentides.

Cet Erèbe aux eaux noires à reflets métalliques est un gouffre insondable, dont l'ancre n'a jamais pu trouver le fond, de bien des centaines de pieds plus bas que le lit du Saint-Laurent.

De Chicoutimi à l'entrée de la baie des Ha ! Ha ! (huit milles en descendant le fleuve), la scène est, certes, déjà bien grandiose, mais elle n'a pas encore cet aspect titanesque qu'elle acquiert plus près de l'embouchure.

La baie des Ha ! Ha ! qui est d'une profondeur d'environ sept milles, doit, dit-on, son nom féérique aux exclamations que poussèrent les premiers découvreurs en s'apercevant que ce qu'ils avaient pris pour le principal bras du fleuve, ou l'embouchure de quelque grande rivière, n'était en réalité qu'un cul de sac, dont l'arrière plan est maintenant formé par les prairies de Saint-Alphonse.

Une dizaine de milles après on voit se dresser un énorme roc qui présente, à plusieurs centaines de pieds de hauteur, une face entièrement polie et verticale à laquelle il doit son nom de "Tableau" et qu'heureu-

sement aucun industriel n'a encore songé à utiliser pour y faire peindre quelque gigantesque réclame.

Le panorama devient maintenant d'une sauvage grandeur qui ne saurait, je crois, être dépassée ; déjà de loin, à droite, deux énormes promontoires attirent l'attention par leur masse imposante et leur profil majestueux : "Trinité" et "Eternité," tels sont les noms de ces caps, qui bien que de trois hauteurs et ayant chacun une physionomie distincte, ne forment cependant qu'un seul bloc, Sinaï monstrueux de dix-sept cents pieds, surmonté d'un calvaire ! A mesure que le bateau s'en approche davantage, l'impression produite par sa majesté augmente au point de devenir oppressante. Maintenant que le vaisseau paraît frôler les flancs luisants du monstre, on se rend mieux compte de ses effrayantes proportions ; ce sont bien là les assises même du globe, les muets témoins des convulsions de son enfance et qui lui survivront sans doute, quelques éternités encore, lorsque la vie l'aura quitté. Le roc paraît si près qu'il semble qu'on le toucherait en étendant le bras ; essayez de l'atteindre en lançant un caillou de toutes vos forces, et vous verrez avec surprise combien grande encore est la distance qui vous en sépare.

Nous sommes maintenant dans la baie de l'Eternité, entre les deux grands caps ; le sifflet de la machine qui retentit au milieu de ces solitudes et en fait comprendre toute la profondeur, est indéfiniment répété par les échos d'alentour. Cette eau noire comme de l'encre, sur laquelle nous glissons, cache un gouffre de plus de deux mille pieds, et le Cap Eternité qui le surplombe, plus grand de huit cents pieds que la Trinité, a, dit-on, six fois la hauteur de la citadelle de Québec.

A partir de ce point jusqu'à l'embouchure, la scène est, sans discontinuer, de la plus sublime grandeur ; les détours du fleuve et le nombre de baies qui dentellent ses bords offrent à chaque tournant un panorama nouveau qui ne donne pas à l'attention le temps de se laisser. Après avoir longé deux îles, franchi les embouchures du petit Saguenay et de la Marguerite, nous rencontrons la pointe de la Boule, sorte de tour naturelle en granit qui semble vouloir barrer le passage, puis c'est deux ou trois milles plus loin, Tadousac, point où le Saguenay se jette dans le Saint-Laurent. Deux rocheux promontoires gardent l'entrée de la sombre rivière : la pointe aux Bouleaux et la pointe aux Vaches ; cette dernière, à gauche, en descendant le cours, doit son nom à la quantité de veaux marins qui, jadis, venaient hanter sa grève.

A la pointe de Tadousac se dresse un grand hôtel tout blanc qui, de loin, semble un château de neige ; du beau jardin qui l'entoure un coup de canon salue notre passage, au moment où nous franchissons la barre d'écume qui sépare l'encre du Saguenay des eaux bleuâtres du golfe. Autour de nous, maintenant, l'horizon s'élargit au point parfois de s'effacer. On pourrait aisément se croire en mer ; dans ces eaux calmes et déjà très salées, des baleineaux s'ébattent.

Le navire traverse alors le Saint-Laurent pour aller, à vingt-deux milles de là, faire escale à la Rivière du Loup, station d'été très prospère. Puis dans la fin de cette éclatante journée de juin, continue l'inoubliable montée du fleuve immense parsemé d'îles aux rives boisées et très peuplées pourtant, si l'on en juge par les clochers qui s'érigent loin sur le ciel pâlisant où pointent des étoiles.

La nuit, maintenant, se hâte, l'eau change de couleur et se marbre de moires, le fleuve rétréci mais formidable encore, roule assombri entre deux haies de sapinières, et la pleine lune, telle un large louis d'or — un vieux louis d'or fleurdélié de France, — éclaire cette scène qui n'a pas dû changer depuis le soir où remontèrent les vaisseaux de Champlain allant fonder Québec.

GASTON DU BOSQ DE BEAUMONT.

SOUS L'ŒIL DU PUBLIC

M. J.-C. Auger, registrateur de Montréal, est décédé à l'Hospice Auclair, le 11 janvier dernier. M. Auger était un des membres éminents de la société des

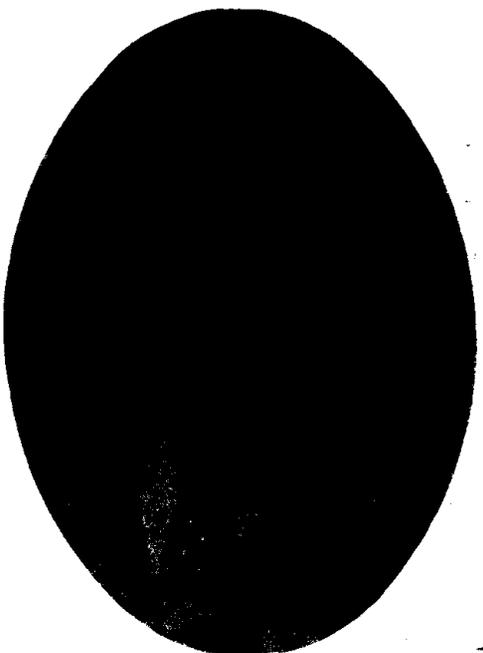


Photo. J.-A. Dumas.

M. J.-C. AUGER

registrateurs. Il avait publié un *Recueil de Lois* très estimé. Le défunt était un homme de bien dans la meilleure acception du mot.

On peut dire qu'il ne laisse que des regrets.



L'HON. M. ROBERT MACKAY

La nomination de M. Robert MacKay au Sénat, est excellente à tous les points de vue.

M. MacKay est un homme à larges idées, très riche, très populaire, très actif, très animé du meilleur esprit public. Nous ne pensons pas qu'il soit jamais passé dans son esprit une lueur d'exclusivisme ou de préférence sur les questions de races. Il est absolument au-dessus des préjugés mesquins, jugeant les hommes et les situations avec le grand bon sens qui le rend un des hommes les plus respectés de Montréal.

Notre ville peut se déclarer fière d'avoir un aussi puissant défenseur au Sénat, où elle partagera avec lui le crédit et le lustre qu'il y apportera.

